ANNEXE – NOTE D'INFORMATION DU GROUPE DE SUIVI D'OCTOBRE 2016

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

Note d'orientation
L'évolution de nos pratiques d'accompagnement

- Mars 2015 -

La session nationale 2014 à La Turballe a conforté l'intérêt et la pertinence d'une évolution et adaptation de nos pratiques d'accompagnement, faisant ainsi écho, ces dernières années, à diverses attentes du mouvement allant dans le sens d'une nécessité à « bouger », face à certaines limites de notre intervention actuelle.

Dans le prolongement et l'esprit des résultats de la session, le Conseil national d'octobre a confirmé que ce chantier devait constituer une priorité de La Cimade pour les années à venir, et souhaité qu'il soit inséré dès 2015 dans l'agenda des régions et du mouvement. La présente note vient formaliser cette orientation et soutenir la dynamique à engager.

La situation des personnes étrangères : des constats inquiétants, inscrits pour durer

Ces constats sont connus de tous. Les rappeler est cependant utile pour souligner qu'ils risquent de s'inscrire dans la durée :

- Aux portes de l'Europe, des situations géopolitiques qui s'aggravent et se compliquent, en particulier au Proche et Moyen-Orient, dans la zone sahélienne, provoquant des tragédies humanitaires et des mouvements de population croissants en direction des pays européens.
- Un droit des étrangers, français et européen, de plus en plus complexe, et des situations sociales et administratives de plus en plus inextricables.
- Une politique migratoire de l'Union Européenne (UE) sans autre projet véritable que la dissuasion et la fermeture, sur fond d'absence de solidarité entre Etats membres.
- Une montée en force des partis xénophobes dans pratiquement tous les pays de l'UE.
- En France, des politiques publiques d'asile et d'immigration qui restent dominées par la suspicion, la méfiance, la surveillance et la répression, véhiculant l'image négative de « l'étranger » comme étant potentiellement une menace ou un danger. Thème largement porté par des partis politiques de droite qui entendent faire du rejet de l'immigration leur fonds de commerce pour les élections à venir.
- Un climat général d'anxiété, de repli sur des sphères privées de plus en plus étroites et de défiance par rapport aux politiques, qui favorise l'érosion des solidarités sociales et l'emprise des préjugés et des peurs irrationnelles.
- Plus grave, la banalisation d'une idéologie du rejet entretenue par des propos toxiques ou ouvertement racistes et xénophobes qui prônent la discrimination d'une partie du peuple aux motifs de la nationalité, de l'origine, de la religion ou de l'apparence.
- Un accroissement des inégalités et des injustices sociales dont le traitement est largement laissé au secteur associatif par les pouvoirs publics, alors que dans le même temps ils réduisent ou contraignent de plus en plus leurs financements.

Des conséquences sur nos pratiques d'accompagnement et de défense des droits

- Une tendance à prioriser l'expertise juridique (pour laquelle nous sommes formés) et la réponse immédiate compte tenu de la complexité des problématiques, de l'urgence à agir, du temps disponible dans des permanences qui ne désemplissent pas, ou de la logique de guichet dans laquelle les personnes migrantes elles-mêmes peuvent parfois nous enfermer.

- Une réponse technique, juridique et individuelle, très souvent limitée et ne permettant pas de résoudre la complexité des situations des personnes qui se présentent.

- Un sentiment de frustration, de désarroi, voire de colère des équipiers bénévoles et salariés face aux impasses de la réponse juridique auxquelles ils sont souvent confrontés.

- Le risque, au bout du compte, d'une institutionnalisation de nos pratiques, pouvant conduire à une forme de neutralisation de nos actions, et à un rôle assigné de simple contrôleur des dysfonctionnements les plus graves des politiques publiques menées.

- Le risque de se substituer, in fine, aux personnes étrangères directement concernées ou de les instrumentaliser.

- Le risque de l'essoufflement de nos forces et du désengagement, face aux impasses et aux limites de nos pratiques actuelles d'accompagnement.

Un enjeu d'adaptation de nos pratiques d'accompagnement salutaire, pour ne pas dire indispensable

Cette interrogation sur l'adaptation de nos pratiques d'accompagnement n'est pas nouvelle. Et les pratiques d'accompagnement à La Cimade ne sont pas figées. S'expérimentent depuis toujours, ici et là, de nouvelles manières d'accompagner et d'exercer une solidarité active avec les personnes étrangères.

Ce qui change aujourd'hui, au regard des différents constats évoqués plus haut (politiques publiques, climat social, acceptation et situation des personnes étrangères), est que nous avons atteint un niveau de trouble et d'incertitude sur nos sujets particulièrement préoccupant et inédit au cours de ces quarante dernières années. Cet état de fait doit nous inciter à interroger encore plus en profondeur nos pratiques d'accompagnement, pour certainement, aller au-delà des expérimentations isolées, et engager des évolutions plus générales de nos pratiques. C'est l'évolution même des situations de vie des personnes étrangères, qui doit nous amener à bouger, pour être assurés que nous sommes, et serons dans les années à venir, toujours bien positionnés à leurs côtés.

Cet enjeu d'adaptation a une finalité simple et complexe à la fois : contribuer plus encore au changement social, ne pas se satisfaire d'une interpellation de l'existant ou d'une correction à la marge des dérives les plus intolérables. La tâche est ardue mais pourvoyeuse de sens. Elle implique, au niveau de La Cimade, de pouvoir, dans nos espaces et zones d'intervention, développer une approche plus politique des problèmes et réinsufler de la mobilisation collective, pour renforcer le poids et l'impact de nos propositions alternatives.

L'intention n'est pas, bien-sûr, et cela sera rappelé à plusieurs reprises dans cette note d'orientation, de faire table rase des pratiques actuelles. L'accompagnement juridique individuel, par exemple, est fondamental et doit rester une mission forte de La Cimade. Ce mode d'action peut toutefois évoluer et s'articuler davantage avec d'autres manières d'agir qu'il s'agira d'encourager.

Ainsi, cette démarche d'évolution et d'adaptation de notre intervention doit se réaliser sans rupture et bouleversement immédiats avec nos pratiques d'aujourd'hui, mais avec le souci de pouvoir expérimenter, tenter d'autres approches, dans le respect du rythme et des moyens des services, régions et groupes locaux. Une évolution progressive mais une direction affirmée.

Une évolution de nos pratiques d'accompagnement pour plus de collectif, de faire avec, d'autonomisation des personnes, d'aller vers…

La présente note ne vise pas à donner des recommandations toutes faites en termes d'évolution de pratiques, mais de confirmer et préciser, en s'appuyant principalement sur les résultats des travaux de la session nationale 2014, les différentes pistes d'évolution sur lesquelles le mouvement est invité à réfléchir pour agir.

Plusieurs pistes ont été identifiées lors de la session nationale : passer de l'individuel au collectif, faire avec les personnes étrangères que nous recevons, inventer de nouvelles formes de mobilisation, contribuer à l'autonomisation des personnes, aller à la rencontre des populations immigrées, sortir du tout juridique…

Pour des raisons de méthode et d'animation, la session a traité séparément ces différentes pistes. En réalité, elles se recoupent et participent toutes du même enjeu déjà évoqué de ré-insufler du « politique » et de la mobilisation collective. Un seul exemple, passer de l'individuel au collectif ne peut ainsi se penser sans reconsidérer la place des personnes étrangères à La Cimade, et induit forcément une réflexion sur l'autonomisation et le rôle qu'elles peuvent être amenées à jouer dans la résolution de leurs problèmes.

L'intérêt ici n'est donc pas de repartir de cette distinction en partie artificielle, mais de donner à voir les types d'activités opérationnelles sur lesquelles les évolutions attendues peuvent déboucher. Quelques exemples :

- **Faire évoluer notre accompagnement juridique individuel.** Des formes d'accueil et de relation avec les personnes peuvent être repensées, pour sortir notamment des logiques mécaniques des questions-réponses ou des postures savant-non savant : aménagement d'espaces de discussion inter-individuels ou collectifs, suppression de la symbolique des bureaux, approche différente de la réception des demandes…

- **Mettre en commun et mutualiser des situations juridiques,** pour développer des stratégies collectives de défense des droits auprès des institutions juridiques ou politiques, pour permettre aux personnes étrangères de partager des problèmes communs (savoir que l'on est pas seul à vivre les mêmes galères, pouvoir être conseil et ressource pour d'autres).

- **Soutenir des mobilisations ou collectifs de personnes étrangères**. Quand les conditions sont réunies, ce type de démarche permet de remettre au centre de la résolution des problèmes les personnes principalement concernées.

- **Organiser des temps collectifs autres que juridiques**, pour faire du lien, créer des solidarités entre personnes, développer de la réflexion partagée sur des sujets divers (accueil collectif, activités culturelles extérieures…)

- **Articuler et rechercher des complémentarités plus fortes entre différentes activités menées par La Cimade**, entre accompagnement juridique individuel, soutien sociolinguistique, activités de lien social…

- **Sortir du tout juridique**, en agissant sur la scène sociale et politique pour faire valoir d'autres approches, et faire évoluer autrement le droit existant. Les démarches de sensibilisation qui tendent à se développer à La Cimade aujourd'hui participent, par exemple, de ce renouvellement des pratiques.

- **Aller à la rencontre des personnes étrangères**, **sortir de nos permanences et lieux d'accueil et investir les lieux de vie sociale**, pour mieux connaître leurs réalités, échanger, inventer de nouvelles formes d'accompagnement et de défense des droits.

L'ensemble de ces propositions font appel aux différentes entrées énumérées plus haut – collectif, faire avec, autonomie, aller vers… Elles ne sont pas réalisables toutes en même temps ou par tous les services, régions ou groupes locaux. Mais l'une ou plusieurs d'entre-elles peuvent inspirer utilement l'engagement ou le renforcement de nouvelles expérimentations.

Un environnement Cimade propice à l'évolution des pratiques d'accompagnement

Des pratiques pour la plupart connues et déjà menées. La Cimade ne part pas de rien et dispose en interne d'un certain nombre de ressources et de savoir-faire concernant, par exemple, la mise en œuvre de stratégies collectives de défense des droits, le soutien de mobilisations ou de collectifs de personnes étrangères, l'organisation de temps collectifs autres que juridiques, ou encore la mise en œuvre d'actions de sensibilisation avec les personnes étrangères.

Ces différentes expériences, du passé et d'aujourd'hui, dont certaines ont été présentées lors de la session nationale 2014, doivent pouvoir être partagées largement, et servir d'appui à la réflexion de tous. Dans cet enjeu d'évolution à grande échelle, l'échange et la valorisation des expériences et expérimentations au sein de La Cimade seront déterminants.

Des conditions requises existantes ou accessibles. Des questions de faisabilité ont été légitimement discutées lors de la session nationale, puis récemment dans le cadre d'un séminaire de travail avec les responsables salariés des services et en région. Il ressort des discussions l'identification d'un certain nombre de conditions requises à prendre en compte, mais qui ne constituent pas pour autant des obstacles insurmontables.

Ces conditions portent d'abord sur une série de positionnements bien résumés par l'un des intervenants à la session : partir des préoccupations des gens dont on parle, leur laisser de la place et du pouvoir, accepter de bouger son projet au fur et à mesure de sa construction collective, impliquer les personnes, encourager. Bref « faire le pari de l'intelligence des personnes pour lesquelles on fait des choses ».

Elles se réfèrent ensuite à un certain nombre de questions d'organisation, de formation, de disponibilité et de choix de priorités que La Cimade dans son ensemble, c'est-à-dire les services et les régions, doivent pouvoir intégrer, si l'importance des enjeux, pour les personnes étrangères, comme pour le devenir de La Cimade, ne fait aucun doute.